

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
25 janvier 2014

---

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° AS277

présenté par  
M. Tardy  
-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 27, substituer au mot :

« fait »,

les mots :

« consiste en ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de s'assurer que l'entretien sera oral, et ne nécessitera pas la production d'un bilan écrit récapitulatif, qui serait source de nouvelles obligations administratives.